



DOSSIER DE PRESSE



ACTUALITES DE FIN D' ANNEE 2018

CANAL DE BERRY A VELO

1- RAPPEL DU CONTEXTE DU PROJET

2- LES TRAVAUX EN COURS DES SECTEURS SUD ET NORD

3- LE PLANNING PREVISIONNEL DES TRAVAUX 2019

4- LE FINANCEMENT GLOBAL

5- RECEPTION PARTIELLE : QUAI LUTIN A SAINT-AMAND-MONTROND

6- RECEPTION PARTIELLE : LA GARE D' EAU DE PONT VERT A MARMAGNE

7- TRAVAUX FINANCES DANS LE CADRE DES CONTRATS DE PAYS

8- LE JOURNAL DU CANAL DE BERRY



1- RAPPEL DU CONTEXTE DU PROJET

Le canal de Berry reste la propriété de 37 communes, en charge de sa pérennité et de son entretien. Regroupées à l'origine au sein de plusieurs syndicats intercommunaux, ceux-ci ont fusionné afin de donner naissance, au 1^{er} janvier 2015, au Syndicat unique du Canal de Berry, pour le doter de moyens humains et financiers plus conséquents, qui porte la maîtrise d'ouvrage de ce projet d'aménagement d'envergure.

L'enjeu de ce projet est de favoriser le développement d'activités touristiques, d'hébergements et de services, en offrant un art de vivre moderne et agréable. **Plus qu'une véloroute, le projet du canal de Berry est un projet d'aménagement paysager** qui doit être un véritable porte étendard de la qualité de la vie et des paysages du Département du Cher. Il **apporte une plus-value culturelle et artistique**. Cette dimension sera présente sur l'ensemble du parcours **et s'appuiera notamment sur les ressources et initiatives locales**.



2- LES TRAVAUX REALISES DEPUIS LE 30 OCTOBRE 2017 – DATE D'OUVERTURE DU CHANTIER

Secteur sud

La piste a été réalisée en totalité de St-Amand-Montrond Nord (Ecluse de la vallée) jusqu'à la commune de la Perche, soit près de 17 km, avec un revêtement en enrobé sur 90 % de la section courante et en site propre.



A partir de la sablière de la Perche, l'itinéraire emprunte une voie communale peu fréquentée, le revêtement est en grave naturelle compactée jusqu'à l'écluse de Beuvron.

A partir de cette écluse, le chantier est temporairement interrompu sur 800 m, des négociations sont en cours avec l'aide de la SAFER afin de pouvoir acquérir cette portion de canal qui avait été vendue lors de son déclassement en 1956.

Les travaux au-delà de l'écluse de Beuvron et jusqu'à Epineuil-le-Fleuriel sont en cours et ne seront terminés qu'au cours du 1^{er} trimestre 2019. Par ailleurs, les travaux concernant la piste sur la commune d'Epineuil en direction de Vallon en Sully sont déjà totalement achevés, restent certains aménagements paysagers et la signalisation finale.

A Drevant – 4010 m de piste



- Création d'une plateforme de repos sur la vallée
- Réfection du quai de l'embarcadère
- Requalification paysagère

A Colombiers – 1150 m de piste



- aménagement temporaire du passage sur le Pont canal de la Tranchasse, sécurisation des usagers, travaux provisoires en attente de la restauration complète du monument historique



Ainay-le-Vieil – 3420 m de piste

Création d'un jardin horticole humide

Piste en direction de Drevant



Création du jardin humide – Ainay le Vieil (en cours)



A la Perche – 5 000 m de piste – en cours de réalisation

-Création de gradines et plantation d'arbres et de vivaces



Epineuil-le-Fleuriel – 4 700 m



-Requalification totale de l'écluse de la Queugne et de l'entrée dans département du Cher (en cours de travaux)



Au premier trimestre 2019, ce seront 35 km d'itinéraire qui seront déjà totalement aménagés. Les derniers travaux ne consisteront plus qu'à l'implantation des panneaux de signalisation, des restrictions d'accès et des outils de comptage de la fréquentation vélo.

Le dernier ajustement concernera les plantations qui sont soumises au rythme des saisons ; et des adaptations seront incontournables afin d'assurer la pérennité des espèces.

Plus de 300 arbres malades ont été abattus, une requalification totale de l'espace paysager est en cours d'aménagement, avec déjà plus de 400 arbres d'une quinzaine d'espèces différentes replantés, ainsi que plus de 3000 vivaces. Les prairies fleuries serontensemencées en dernier, en avril 2019.

Section Nord

Les travaux engagés sur la commune de Marmagne sont quasiment achevés, avec plus de 9 km de piste réalisés en enrobé, en direction de Mehun-sur-Yèvre vers l'Ouest et de Bourges vers l'Est...

La gare d'eau a été totalement requalifiée avec un nouveau quai réalisé en béton désactivé et l'implantation de mobiliers créés sur mesure. Un verger doté de « pas japonais » permet de se prélasser sous les arbres, tandis que les pêcheurs trouveront un nouveau point de pêche, sur un ponton avancé sur la gare d'eau et sécurisé pour les personnes en fauteuil.

Quelques mètres plus loin en direction du bourg, il est proposé de découvrir une roselière, dotée de trois pontons pour accéder à la piste réalisée. Cet espace particulièrement soigné, en béton désactivé, est habillé d'embranchements et de banquettes en chêne massif. La nature y a d'ailleurs déjà repris ses droits, et on peut admirer les roseaux traversant le caillebotis et se refléter dans l'eau du canal.

L'itinéraire traverse ensuite le centre de Marmagne pour rejoindre la ville de Mehun-sur-Yèvre où la piste est calée entre le canal de Berry et la rivière de l'Yèvre.

Plus de 300 arbres ont été plantés : trois variétés d'érables (arbre remarquable) mélangés à des arbres fruitiers, donneront des tons de rouge, orange, à l'automne et accompagneront les visiteurs de l'arrière saison. Les grandes prairies fleuries seront la surprise de l'été 2019 !

Du côté de Bourges, une cinquantaine de peupliers en fin de croissance et dangereux pour certains ont été enlevés, ce qui permettra le démarrage du terrassement de la piste en direction de Bourges centre, au printemps prochain.

3- Le planning prévisionnel des travaux

Janvier 2019 à Avril 2019 – Secteur sud

Fin du secteur sud, avec la pose de la signalisation directionnelle et routière, des mobiliers de sécurité et de restrictions d'accès sur les 35 km de piste ouverte.

Fin de la piste sur la commune de Meaulne.

Fin de l'aménagement spécifique de l'écluse de la Queugne.



Plantation des vivaces et de la prairie fleurie à Ainay et Epineuil.

Inauguration officielle et ouverture au public au mois de Mai 2019 pour l'itinéraire « Saint-Amand-Montrond / Montluçon »

A partir de Janvier 2019 - Secteur Nord

Début des travaux de génie civil à Mehun-sur-Yèvre – reprise du déversoir et du glacis

Réfection de la place de la maison éclusière de Reussy

Poursuite du terrassement de la piste à Plaimpied, Bourges et Mehun

Lancement de l'opération de réhabilitation de la maison éclusière et du lavoir à Mehun-sur-Yèvre

Poursuite des aménagements paysagers selon l'avancement des terrassements

4- LE FINANCEMENT GLOBAL

| Dépenses HT | | Recettes | |
|--|--------------|--------------|----------------------------|
| Section Charenton-du-Cher jusqu'à Epineuil-le-Fleuriel Dossier Feder Loire | 3 337 780,00 | 1 668 890,00 | Région CENTRE VAL DE LOIRE |
| | | 1 001 334,00 | Europe FEDER |
| | | 667 556,00 | Autofinancement |
| Section Bourges / Marmagne Dossier Feader 1 | 2 000 000,00 | 800 000,00 | Région CENTRE VAL DE LOIRE |
| | | 800 000,00 | Europe FEADER |
| | | 400 000,00 | Autofinancement |
| Sections Plaimpied-Givaudins + Mehun-sur-Yèvre + événements Dossier Feader 2 | 1 991 077,55 | 796 431,02 | Région CENTRE VAL DE LOIRE |
| | | 796 431,02 | Europe FEADER |
| | | 398 215,51 | Autofinancement |
| Section Foëcy / Vierzon Dossier Feader 3 | 1 923 176,52 | 769 270,61 | Région CENTRE VAL DE LOIRE |
| | | 769 270,61 | Europe FEADER |
| | | 384 635,30 | Autofinancement |
| Section Méry-sur-Cher / Thénieux Dossier Feader 4 | 1 300 090,94 | 520 036,37 | Région CENTRE VAL DE LOIRE |
| | | 520 036,37 | Europe FEADER |
| | | 260 018,20 | Autofinancement |

Le détail du plan de financement par section est donc le suivant :

Section Charenton-du-Cher jusqu'à Epineuil-le-Fleuriel : 3 337 780 €

| | | |
|------------------------------|----------------|-----|
| Région Centre Val de Loire : | 1 668 890,00 € | 50% |
| Europe – FEDER Loire : | 1 001 334,00 € | 30% |
| Département : | 333 778,00 € | 10% |
| Communes adhérentes : | 333 778,00 € | 10% |

Section Bourges / Marmagne : 2 000 000 €

| | | |
|------------------------------|--------------|-----|
| Région Centre Val de Loire : | 800 000,00 € | 40% |
| Europe – FEADER : | 800 000,00 € | 40% |
| Département : | 100 000,00 € | 10% |
| Communes adhérentes : | 100 000,00 € | 10% |

Section Plaimpied-Givaudins / Mehun-sur-Yèvre / événements : 1 991 077,55 €

| | | |
|------------------------------|--------------|-----|
| Région Centre Val de Loire : | 796 431,02 € | 40% |
| Europe – FEADER : | 796 431,02 € | 40% |
| Département : | 199 107,75 € | 10% |
| Communes adhérentes : | 199 107,75 € | 10% |

Section Foëcy / Vierzon : 1 923 176,52 €

| | | |
|------------------------------|--------------|-----|
| Région Centre Val de Loire : | 769 270,61 € | 40% |
| Europe – FEADER : | 769 270,61 € | 40% |
| Département : | 192 317,65 € | 10% |
| Communes adhérentes : | 192 317,65 € | 10% |

4- RECEPTION PARTIELLE N°1 : LE QUAI LUTIN A SAINT-AMAND-MONTROND

Au terme de 4 mois de travaux, la réhabilitation complète du quai Lutin est enfin terminée. En préalable à ces travaux de requalification, la communauté de communes Cœur de France a pu entreprendre l'enfouissement de tous les réseaux, pour laisser place aux entreprises en charge du projet « canal de Berry à Vélo ».

Désormais, une voirie agrémentée de pavés, d'une longueur de 800 m, permet de longer le canal en sécurité, avec un confort de roulement optimal. Ainsi, cette petite voie communale a été entièrement reprise en enrobé, et des fosses végétales fleuries de plus de 2000 vivaces ont été créées entre les habitations.

Plus de 30 arbres vont finir d'embellir cette allée majestueuse ainsi que deux pontons de pêche qui ont été installés, ainsi que quelques bancs en chêne massif.

Au départ du quai lutin, vous pourrez pédaler direction le sud vers le déversoir et la commune de Drevant. En direction de l'Est, la piste est également prête pour accueillir les cyclistes jusqu'à l'écluse de la Vallée



6- RECEPTION PARTIELLE N°2 : LA GARE D'EAU DE PONT VERT A MARMAGNE

Les travaux sur la commune de Marmagne ont débuté le **29 septembre 2017**, avec un conséquent nettoyage des berges, le rognage de souches de peupliers, l'abattage d'arbres morts, pour laisser place à la plantation de plus de **320 arbres**, principalement **des érables, des tilleuls et des tulipiers**.

La piste s'étire ainsi de la sortie de Mehun-sur-Yèvre, en direction des écluses de Beauvoir, de St-Aubin, des Bulles, soit près de 11 km de linéaire. Passé le bourg de Marmagne, on découvre une roselière, dotée de pontons et de gradins en chêne.

La piste principale est positionnée sur la rive sud, sous l'alignement des arbres plantés, et annonce l'arrivée sur la gare d'eau. La création d'une passerelle en caillebotis permet la traversée du ru et atteint la prairie de la « Gare d'eau ». Les gradins font face à un véritable quai en platelage bois, la piste en béton désactivée s'étire du sud au nord, rythmée par des pas japonais.

Marmagne reste un lieu de prédilection des pêcheurs avec l'installation d'un ponton adapté aux normes d'accessibilité, dans le prolongement du quai. Un parking végétal structuré annonce le départ du nouveau voyage à vélo, avec prochainement la jonction vers la commune de Bourges.



7- TRAVAUX FINANCES DANS LE CADRE DES CONTRATS DE PAYS – Contrats régionaux de solidarité territoriale (CRST)

Au delà du projet d'envergure que représente le "Canal de Berry à Vélo", la principale mission qui incombe au Syndicat du Canal de Berry est la conservation de l'ouvrage "Canal de Berry" et de ses composantes comme les ouvrages de gestion hydraulique. Ce travail de gestion et d'entretien est mené au quotidien et peut concerner la restauration d'une écluse ici, ou la réfection d'une berge dégradée là. Le Syndicat arrête annuellement un programme de travaux de gestion et d'entretien ; programme auquel peuvent s'ajouter les urgences, comme un effondrement de berge. La réalisation de ces travaux est parfois un préalable nécessaire et indispensable à l'aménagement du "Canal de Berry à Vélo".

Pour la mise en oeuvre de ce programme annuel de travaux d'entretien et de restauration, le Syndicat du Canal de Berry peut bénéficier du soutien financier de la Région Centre - Val de Loire au travers des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale.

Ainsi, le **Pont-canal de la Tranchasse** à AINAY-LE-VIEIL et COLOMBIERS a bénéficié de travaux de mise en sécurité de son franchissement grâce au concours financier (11 600,00 €) octroyé par le **Syndicat Mixte du Pays "Berry - Saint Amandois"**, présidé par M. Louis COSYNS. Ce partenariat a permis la réouverture partielle du franchissement de cet ouvrage monumental pour le "Canal de Berry à Vélo", point stratégique puisqu'enjambant "LE CHER".

Autre réalisation 2018 pour le sud du département, la réfection du **déversoir du Chautay** sur la commune éponyme. Ces travaux qui anticipent la phase II du projet "Canal de Berry à Vélo" ont permis la restauration, y compris fonctionnelle, de cet ouvrage de gestion hydraulique du Canal. Cette réalisation a bénéficié d'une subvention de 15 300 € par le **Syndicat Mixte du Pays "Loire - Val d'aubois"** présidé par M. Serge MECHIN.

Concernant le nord du département, on peut noter la réalisation d'un programme de **restauration des berges** sur les Communes de VIERZON et FOECY grâce au concours financier de 14 500 € octroyé par le **Syndicat Mixte du Pays de VIERZON** présidé par M. Jean-Pierre DELOINCE.

Enfin, la réalisation d'un **programme de travaux de réfection**, de restauration d'écluses ou d'opérations de réfection de berges sur les Communes de MEHUN-SUR-YEVRE, MARMAGNE, BOURGES, PLAIMPED-GIVAUDINS ou encore SAINT JUST, est possible grâce au concours financier de 39 900 € du **Syndicat Mixte du Pays de BOURGES** présidé par M. Alain MAZE.

8- LE JOURNAL DU CANAL DE BERRY

Le Syndicat du Canal de Berry qui regroupe 37 communes du Cher et une de l'Allier possède depuis peu son journal. Ce nouvel outil, à destination des habitants et en particulier ceux proches du canal, a pour but de les informer de l'état d'avancement des différents projets du syndicat.

Le premier numéro sorti en décembre 2017 abordait en particulier le projet du canal de Berry à vélo et permet de retrouver une cartographie de l'ensemble du tracé et des aménagements, tandis que le second numéro, paru en juin, était d'avantage axé sur le développement économique attendu par cette nouvelle véloroute que sera le canal de Berry à vélo.



Le troisième numéro est en cours de préparation, pour une diffusion en début d'année 2019. Cette parution tous les 6 mois permet une diffusion vers l'ensemble des communes concernées, aux offices de tourisme et dans les principaux lieux publics à proximité du canal. Des exemplaires sont également disponibles dans les principaux points d'accueil du Conseil départemental.

A terme, ce journal aura vocation à devenir un véritable outil de communication, afin de faire du canal de Berry, avec ou sans vélo, une destination incontestable au même titre que la Loire à vélo. Un site internet est aussi en cours de création ; il permettra de suivre toute l'actualité du syndicat et du canal de Berry à vélo en direct. Son ouverture est prévue au printemps 2019.

